

Élodie Cotin – Sébastien Weber

Les raisins de la révolte

2011

Un gamin vend à la criée parmi les spectateurs un journal d'époque, le Temps. La scène s'éclaire avant scène. Le juge est dans le train, le contrôleur devant la scène.

LE GAMIN : *(Voix off.)* 19 novembre 1911 ! Les dernières nouvelles de la création du syndicat ! Les ouvriers vigneron se rassemblent à Épernay !

LE JUGE : Contrôleur !

LE CONTRÔLEUR : Monsieur le Juge ?

LE JUGE : Prenez-moi le journal, voulez-vous ? Là, le gamin...

Il tend une pièce.

LE CONTRÔLEUR : *(Au gamin.)* Eh toi, viens-là. Tiens, donne-m'en un. C'est bon, c'est bon. Allez, traîne pas là, ça va partir.

LE GAMIN : *(Voix off.)* 19 novembre ! Les dernières nouvelles de la création du syndicat !

LE CONTRÔLEUR : Voilà pour vous. Alors, c'est reparti pour un tour, on dirait ?

LE JUGE : On verra, on verra.

LE CONTRÔLEUR : On vous appelle à Épernay ? Y a eu des arrestations ?

LE JUGE : Ah ! Secret d'état, mon cher.

LE CONTRÔLEUR : Ah, monsieur le juge, vous me faites marcher ! C'est dans le journal.

LE JUGE : Eh bien, il semble que les journalistes en sachent plus que moi ! Lisez-nous ça, mon ami, voulez-vous ? Je ne trouve plus mes lunettes...

Le contrôleur ouvre le journal et lit les titres à l'intention du juge.

LE CONTRÔLEUR : « Le 19 novembre 1911 à Épernay, création du syndicat général des ouvriers de la vigne »...

LE JUGE : Les cavistes, à présent !

LE CONTRÔLEUR : « La devise, tous pour un et un pour tous »...

LE JUGE : Bla, bla, bla...

LE CONTRÔLEUR : « Siège à la bourse du travail... Mille cinq cent soixante-quinze adhérents »...

LE JUGE : Ah, quand même !

LE CONTRÔLEUR : « Le prix de la semaine est en moyenne de quinze francs, mais s'il pleut nous ne touchons que sept francs cinquante »...

LE JUGE : Ouais...

LE CONTRÔLEUR : Préambule au statut du syndicat... « C'est à la suite des événements qui ont eu lieu en avril 1911, et dont le vignoble marnais fut le théâtre, que les ouvriers vigneron, éduqués par les faits et l'expérience, comprirent enfin que ce n'était pas par des mouvements irraisonnés de révolte d'un jour qu'ils arriveraient à améliorer leurs lamentables conditions d'existence... »

LE JUGE : Mouais... Encore une histoire de révolte, une autre. Après les maisons mises à sac, les ouvriers se révoltent.

LE CONTRÔLEUR : Encore des procès à venir.

LE JUGE : Je ne me plains pas. Je devrais même être assez content, en fait. Après tout, là où il y a exaction, il y a jugement, et qui dit jugement, dit...

LE CONTRÔLEUR : ... juge d'instruction.

LE JUGE : Moi, je réclamerais bien d'être payé à la tâche. Et plus cher les jours de pluie ! Indemnité de dix francs par jugement.

LE CONTRÔLEUR : Ce serait une sacrée affaire dans la région en ce moment. (*Sifflet.*) Tenez. (*Il lui rend le journal.*) Ça va partir ! En voiture, messieurs, dames. Attention au départ !

Le train démarre. Le juge s'installe, trouve ses lunettes, lit. Léonie entre.

LÉONIE : Je peux ?

LE JUGE : Je vous en prie.

LÉONIE : Beau temps, n'est-ce pas ?

LE JUGE : Oui. Beau temps. Un peu froid...

LÉONIE : On l'a retrouvée ?

LE JUGE : Qui donc ?

LÉONIE : La peinture. La Joconde ?

LE JUGE : Ah ! Non, il semble bien que non... Vous aimez Léonard de Vinci ?

LÉONIE : Je connais un peu...

LE JUGE : Vous voulez la page ?

LÉONIE : La page ?

LE JUGE : Eh bien la page sur l'enquête. Vous voulez la lire ?

LÉONIE : Merci, mais je ne veux pas vous...

LE JUGE : Ça ne me gêne pas. Je ne lis que les pages politiques... Les faits divers ne m'intéressent pas.

LÉONIE : Du nouveau en politique ?

LE JUGE : Oui, des grèves d'ouvriers vignerons, des occupations de locaux, de l'agitation syndicaliste... Tenez, voici la page.

LÉONIE : Merci.

LE JUGE : Je me suis trompé de page ?

LÉONIE : Non, non, je réfléchissais...

LE JUGE : Vous réfléchissiez ? ...

LÉONIE : Je pensais à... Vous savez, la grève, la grève des ouvriers...

LE JUGE : Oui ?

LÉONIE : Tout de suite comme ça, juste après l'autre... Enfin... En avril... Pas une grève... Une jacquerie, comme les journaux ont dit...

LE JUGE : Oui, refus de payer l'impôt, saccage, mise à sac ; des jacqueries, ce n'est pas faux. Vous êtes Champenoise ?

LÉONIE : Je suis du pays, oui. Forcément, on en a entendu parler... des jacqueries...

LE JUGE : Vous êtes de la partie ? Veuillez pardonner mon indiscretion. Déformation professionnelle. Je pensais que peut-être vous travailliez dans la vigne...

LÉONIE : Ma famille, c'est ma famille qui me...

LE JUGE : Ah, oui...

LÉONIE : Disons que je suis préoccupée par l'avenir...

LE JUGE : C'est bien compréhensible, chère madame, avec ces troubles persistants... Quel avenir pour nos jeunes ? Je suis inquiet également.

LÉONIE : Vous ?

LE JUGE : Oui, naturellement. Après ces faits graves, extraordinaires, émeutes, insurrection civile, vingt-deux mille dragons autour d'Épernay...

LÉONIE : Oui, je l'ai entendu...

LE JUGE : Avez-vous suivi les événements ?

LÉONIE : Un peu, oui, comme tout le monde...

LE JUGE : Je m'y suis intéressé de très près, voyez-vous. C'est un cas passionnant, un cas d'école oserais-je dire. Pour quelqu'un comme moi. Mais une fois de plus, pardonnez-moi, je manque à toutes les règles de la politesse. François d'Estrer. Je suis juge d'instruction.

LÉONIE : Ah, monsieur le juge...

LE JUGE : Oui. Vous comprenez que si j'ai la prétention de connaître certaines données de cette affaire, c'est que, voyez-vous, j'ai instruit les dossiers de plusieurs prévenus suite aux émeutes...

LÉONIE : Vous avez... ?

LE JUGE : ... permis d'envoyer des gens en prisons, en effet. Mais rassurez-vous, ma bien chère dame, tous étaient des criminels, des personnes ayant commis des actes regrettables aux yeux de la justice comme à ceux du bien public... Moi, j'ai instruit la petite histoire, mais il y a la grande. L'histoire politique, économique, territoriale, factuelle, et même météorologique ! C'est passionnant... Comment, chère madame, expliquer que des milliers de vigneron en viennent à mettre une ville à sac ?

LÉONIE : Et cette question, vous vous l'êtes posée ? Je veux dire, en tant que juge, vous vous l'êtes posée ?

LE JUGE : Voilà une question étrange, madame. Bien sûr que nous nous la sommes posée. Jugeriez-vous pareillement un homme qui tue à la guerre et un autre qui tue par profit ?

LÉONIE : C'est donc en connaissance de cause que vous rendez vos jugements ?

LE JUGE : Bien évidemment !

LE CONTRÔLEUR : Alors, monsieur le juge, les nouvelles ? Pardon, Madame...

LE JUGE : Eh bien, mon ami, on n'a toujours pas retrouvé la Joconde... Je pars en mission secrète : le voleur l'aurait cachée dans les caves d'Épernay... On craint que l'humidité n'abîme le tableau... Je vous demande bien sûr la plus grande discrétion.

LE CONTRÔLEUR : Non !

LE JUGE : (*Il rit.*) Je plaisante, mon ami ! Mais croyez-moi, je préférerais être en train de traquer le Arsène Lupin des musées nationaux plutôt que d'avoir à affronter encore ces enragés de vigneron.

LE CONTRÔLEUR : Alors, ça va mal comme ça encore ? On prépare un nouvel avril noir ?

LE JUGE : Je ne peux rien dire.

LE CONTRÔLEUR : Allons, une petite information de rien du tout.

LE JUGE : Vous vous méprenez... Je ne peux rien dire parce que je ne sais rien. On craint de nouvelles grèves, et donc de nouveaux débordements, mais pour l'heure, je ne sais rien de plus. Ne faites pas cette mine déconfite, mon ami, il y a de bonnes chances pour que nous nous voyions tout à l'heure dans le train du retour ; d'ici là, je pourrai peut-être vous en dire davantage.

LE CONTRÔLEUR : À la bonne heure.

Il va pour sortir.

LÉONIE : Ça va recommencer vous dites, les émeutes ?

LE JUGE : Absolument pas ! C'est impossible. Les conditions ne sont pas du tout les mêmes. Les vigneron et les ouvriers qui travaillent pour un patron dans les caves n'ont pas les mêmes aspirations, ni d'ailleurs les mêmes prétentions. Les émeutiers d'avril ont été maîtrisés, jugés et écroués.

LE CONTRÔLEUR : Et ce en un temps record, je vous prie de le croire !

LE JUGE : Pilleurs, casseurs, voleurs, agitateurs. Des jugements sans appel. J'ai personnellement infligé dix mois de prison ferme à une femme qui avait profité des pillages pour dérober cinq bouteilles. Et six à un jeune homme qui avait eu l'audace de traiter un officier des dragons de prussien. Dura lex sed lex.

LE CONTRÔLEUR : La loi est dure, mais c'est la loi.

LE JUGE : Et ainsi doit aller le monde.

LÉONIE : Tout de même, six mois pour une insulte, dix mois pour cinq bouteilles, c'est rude...

LE CONTRÔLEUR : Je dois dire...

LE JUGE : C'est la loi. Il est interdit d'insulter l'armée. Il est interdit, Dieu merci, de piller, de voler, de mettre à sac.

LÉONIE : On peut comprendre... Le désespoir, la famine, c'est dur.

LE JUGE : Eh bien, vous seriez navrée d'apprendre que vos soi-disant crève-la-faim en ont profité pour emporter les lampes et les meubles des maisons qu'ils ravageaient ! Pas des hommes libres qui s'indignent, madame, des pilleurs excités par l'argent d'autrui qu'ils n'avaient pas su gagner et qui ont vu dans cette mise à sac un simple moyen de se remplir les poches.

LÉONIE : Mais l'armée ! Vingt-deux mille dragons, dans les vignes, partout. Une vraie guerre !

LE JUGE : En effet ! Une guerre civile, une insurrection ! Des destructions qui se chiffrent en millions ! En une journée, des millions partis en fumée ! La ville d'Aÿ assiégée ! Et c'est aux communes que les assurances des négociants demandent de rembourser les dégâts ! À Aÿ et aux autres.

LÉONIE : Tout de même, ces gens luttaienent contre la fraude ! C'est par trains entiers qu'ils voyaient arriver le vin d'ailleurs.

LE CONTRÔLEUR : Je peux en témoigner, monsieur le juge. Du temps où je faisais le Paris-Épernay, la gare de Damery était pleine de fûts de blanc qui n'avait rien de champenois. On y trouvait même du cidre. Je ne citerai pas de nom, mais il y en a qui ne manquaient pas de... de...

LÉONIE : D'estomac ?

LE CONTRÔLEUR : Voilà : d'estomac. Ce que j'ai vu, honnêtement, ça a de quoi vous soulever le cœur...

LÉONIE : Vous êtes d'où ?

LE CONTRÔLEUR : De Venteuil. J'ai deux frères. C'est l'aîné qui a repris les vignes. Le cadet et moi, on a dû faire autre chose. Ce n'était pas simple, même quand ça marchait bien. L'aîné, il s'est endetté jusqu'au cou, rien que pour faire pousser le raisin : fumer, traiter, tout ça, ça coûte. Et ceux à qui il doit l'argent, ce sont les mêmes qui... qui...

LÉONIE : ... qui fraudent ?

LE CONTRÔLEUR : Voilà : qui fraudent. Dame ! vous pensez : fraude et usure, ça maintient les prix bas. Je peux témoigner, monsieur le juge, si jamais vous avez besoin.

LE JUGE : Votre frère n'a tout de même pas... ?

LE CONTRÔLEUR : Non ! Mon frère, c'est un calme. Pas le genre à s'acoquiner avec des... des anarchistes, comme ce Moreau, là, Émile Moreau...

LE JUGE : Oui, oui, je vois très bien. Beau procès.

LE CONTRÔLEUR : Des excités, tout ça. Mais il n'y en a pas tant que ça. Mon frère, il est syndiqué, et depuis un bon moment. Il discute, il écoute, c'est pas un... un... euh...

LE JUGE : Un enragé ?

LE CONTRÔLEUR : Voilà : enragé. Le père, oui, c'était un enragé. En 91, il était dans les vignes avec sa fourche : faut voir comme il les recevait les gars du syndicat anti-phyllloxérique ! Faut dire que c'était pas clair, cette histoire de syndicat anti-phyllloxérique : bourré de négociants jusqu'à la gueule et ça demandait d'arracher les vignes ! Hé ! Non, le frère, c'est un autre genre... Lui, c'était Galland-Mignon, Lamarre... Pas un violent, décidé, mais pas violent. Le nombre de réunions qu'il a pu faire ! Et les meetings, les conférences, tout ça...

LÉONIE : C'était quand, ça ?

LE CONTRÔLEUR : Bah, les années 92, 95, ces eaux-là. Ça remuait dans le Landerneau, vous pouvez me croire. Venteuil, Damery, Le Mesnil, Mardeuil...

LE JUGE : Sassy, Fleury, Hautvillers...

LE CONTRÔLEUR : Tous ces patelins. Et là, ça remuait. Et pas qu'un peu. Grève de l'impôt, pétitions, tout le bazar. Ça cogitait aussi. Lamarre, c'était pas idiot ce qu'il disait. Et Galland-Mignon, pareil.

LÉONIE : Et ils disaient quoi ?

LE CONTRÔLEUR : Bah, ils disaient... ils disaient...

LE JUGE : Ils disaient... ?

LE CONTRÔLEUR : ... ils disaient que le syndicat anti-phyllloxérique, c'était illégal. Que ça représentait pas les gens, qu'il fallait faire autrement, faire des syndicats locaux, des vrais, quoi, des à eux.

LE JUGE : Des aeuh... ?

LE CONTRÔLEUR : Toujours à vous moquer, vous ! Oui, des « à eux », des qui sachent de quoi ils parlent, et puis qui sachent quoi faire avec.

LE JUGE : Ah...

LE CONTRÔLEUR : Et puis ça a marché. Dame, sinon ils restaient tous comme mon père : tout seul debout dans les vignes ! Y en a des syndicats, maintenant... Et ça se défend.

LE JUGE : Ça !

LE CONTRÔLEUR : Mais oui ! La délimitation, c'est pas sorti de nulle part.

LE JUGE : C'est sorti du Parlement.

LE CONTRÔLEUR : Avec un petit coup de pouce, monsieur le juge, non ?

LÉONIE : Je suis d'accord ! C'est quand même pas si compliqué à comprendre, même pour un gars du parlement ! Pour faire du champagne, il faut que les raisins soient cultivés et manipulés en Champagne. Toutes les grappes qui arrivent d'ailleurs, c'est interdit !

LE JUGE : Pas compliqué à comprendre ? Encore faudrait-il savoir de quelle Champagne on parle ! Si le champagne ne se faisait que dans la région Champagne, oui, l'explication serait limpide ! Seulement la délimitation de l'appellation, elle, ne suit pas gentiment les contours de la carte ! La loi de 1908, c'est la sixième version du tracé ! Et elle est loin de faire l'unanimité.

LE CONTRÔLEUR : Ça ! Ça n'a pas arrêté de changer depuis 1903. Un coup, tous les villages de la Marne en font partie ; un coup, c'est la Marne moins le canton de Sainte-Menehould ; un coup, c'est avec l'Aube, un coup, c'est sans l'Aube ; un coup sans l'Aisne, un coup avec. Et jamais rien qui satisfasse qui que ce soit. Ce n'est pas faute d'avoir des gens brillants au Parlement, non ?

LÉONIE : Et puis les mesures complémentaires...

LE CONTRÔLEUR : Parfaitement ! Ça aussi, il fallait les avoir. L'étiquetage, les magasins séparés, les... les...

LE JUGE : Les mentions obligatoires ?

LE CONTRÔLEUR : Les mentions obligatoires, oui. Tout ça, oui. C'est ça qu'ils réclamaient, les manifestants, en octobre l'an dernier à Épernay. De quoi vraiment casser les reins des fraudeurs. Quand votre récolte tient dans une bouteille et que les ventes des grosses maisons grimpent en flèche, ça fait...

LÉONIE : Drôle...

LE CONTRÔLEUR : Drôle... Des gars comme Lagache ou Dubois, le Rédempteur, je n'approuve pas tout, mais je comprends. C'est normal que la foule les porte en triomphe, ils se battent pour ne pas mourir.

LÉONIE : C'est pas un type comme Dubois qui a pris la parole pour tous les vignerons ? Qui a fait les démarches auprès des autorités ?

LE CONTRÔLEUR : Et plus... Bon, c'est sûr que ces gars-là emploient des moyens, euh... un peu forts, mais il faut voir à quoi ils en sont réduits.

LÉONIE : Il y a quand même des femmes dans un tel état de misère qu'elles se demandent si elles ne feraient pas mieux d'étouffer leur bébé.

LE CONTRÔLEUR : Alors oui, ces messieurs de la Fédération des Vignerons sont plus... euh...

LE JUGE : Plus mesurés ? On peut dire ça en effet. MM Perrin, Poittevin, Michel-Lecacheur sont des personnes mesurées.

LE CONTRÔLEUR : Mais ils défendent bien les mêmes choses.

LÉONIE : Et c'est la lutte contre la fraude.

LE CONTRÔLEUR ET LÉONIE : « Debout les damnés de la terre / Debout les forçats de la faim / La raison tonne en son cratère / Et la fraude est sur son déclin ! »

LE JUGE : (*Il rit.*) Ah, la fraude, la fraude ! La belle affaire ! Qu'il y en ait eu, personne ne dit le contraire. Et il est incontestable que les pouvoirs publics ont failli à faire respecter des lois qui de toute façon étaient insuffisantes. Mais la fraude, cela n'est rien. La fraude est la conséquence du phylloxéra, du mildiou, de la grêle, des orages et... et des vigneron eux-mêmes. Mais oui ! Sauf votre respect, mon cher. Ah, c'est qu'ils s'entendaient à merveille, les négociants et les vigneron, quand le soleil brillait. Vers 1850, quand le Paris-Méditerranée a commencé de rouler, les vins du Midi ont inondé Paris ! Les petits rouges de Champagne, qui suivaient lentement le cours de la Marne, en dix ans ça a été fini. Mais, Dieu merci, de par le monde comme en France, le Champagne — le vin des noces et des bordels, si vous me passez l'expression —, le Champagne se vendait chaque année mieux que la précédente. Des millions de bouteilles, des dizaines de millions de bouteilles. Et le rouge devint blanc. Dans toute la vallée. Les négociants poussaient à la roue, certes, mais est-ce qu'on leur résistait ? Non, assurément non. On s'en remettait à eux. Au point de n'avoir bientôt plus qu'eux pour écouler la production et même pour la stocker. Combien de cuves détruites, de pressoirs laissés à l'abandon ? Six cents francs la pièce de vin. Même si c'était trois fois moins qu'à Aÿ, c'était mieux que jamais. Et ce n'est pas fini, les prix montent ; on veut boire encore plus, dans les cours, les cabarets, en Russie, en Amérique ! Le travail est dur, oui, mais il rapporte ; le ciel est clément, la terre est généreuse ; c'est une pluie d'or sur le pays ! Le vigneron n'a pas la tradition du bas de laine. Pas cigale, non, mais pas fourmi pour autant. Sauf votre respect. On a vu pousser de somptueuses demeures, à colonnades pour certaines, des maisons de pacha. Et pourquoi pas, pourquoi pas ? Une pluie d'or... Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et patatras ! Vingt ans de malheur ! Vingt ans de grêle, d'orages, de mildiou, de crues ! Vingt ans de coups du sort, de coups du ciel. Six cents francs, cinq cents francs, deux cents francs, quatre-vingts francs, plus rien, néant ! Que peut-on contre les orages, la grêle, les crues ? Presque rien. Contre le mildiou ? Autant qu'on peut et l'on ne peut pas toujours grand-chose. Le plus étonnant, c'est que ces gens, des gens de la terre, se soient étonnés de ce que cette terre ne soit que de la terre. Pris à leur propre piège, les voilà qui grognent contre ceux-là mêmes qui ont fait leurs beaux jours. Le pompon, c'est le phylloxéra. Le phylloxéra arrive dans la Marne, en 1890, les autorités préfectorales s'empressent de créer un syndicat pour lutter contre lui. Et qu'entend-on dans les vignes ? « Le phylloxéra, c'est les négociants ! » Il y a quelque chose là-dedans de — sauf votre respect — de profondément bête. C'est Louis Pasteur qu'on accuse d'inoculer la rage ! Parce que les négociants faisaient ce qu'il fallait pour se maintenir, qu'ils fixaient les prix, les vigneron n'ont pas pu imaginer une seconde que leur présence au sein du syndicat puisse être motivée par autre chose que l'intention maligne, perfide de les dépouiller de leurs vignes. L'insecte est

partout, les vignes crèvent et Monsieur René Lamarre ne trouve rien de mieux à faire que de créer une liste d'opposition au syndicat anti-phylloxérique ! Fameuse Révolution Champenoise ! « Les négociants affament le peuple de la vigne ! Méfiez-vous du négociant, c'est le Diable ! C'est lui qui, sous couvert de syndicat, répand le terrible fléau pour vous ruiner et s'enrichir ! Sus au négociant ! » Et patati et patata ! Un artiste qui aurait eu à tracer le portrait d'un négociant d'après ces témoignages n'aurait pu le peindre autrement que vautré sur un tas d'or et suçant les os de ses dernières victimes. Je pose la question. Est-ce que le chemin de fer qui depuis Marseille inondait le Nord avec les vins du Midi fut attaqué par les vigneron champenois ? Non. Car alors le négociant représentait le salut, ni plus ni moins. Les vigneron sont contre. Contre tout. C'est viscéralement qu'ils se méfient les uns des autres. S'unir pour lutter contre un fléau naturel ? Allons donc, c'est au-dessus de leurs forces. Mieux vaut enterrer un crapaud vivant sous la hoque, désigner un bouc émissaire et tout démolir. Qu'on me montre qu'il y ait eu ne fût-ce qu'un embryon de solidarité entre eux en dehors de cette opposition absurde au syndicat et de ces explosions de rage. Au bal, les pucelles d'Aÿ n'auraient pour rien au monde accordé une danse à un Venteuillat. Quoi ! la pièce de vin d'Aÿ, c'est mille cinq cents francs, celle de Venteuil trois fois moins. Et je ne parle pas d'une union avec les vigneron de l'Aube ! Non. Les vigneron sont arcbutés à leurs lopins au-delà desquels ils ne voient rien. Ils dressent des murs autour de leur cour pour qu'on ne voit pas leurs sous quand ils en ont ; et quand ils n'en ont plus, ou font mine de ne plus en avoir, ils exhibent leurs guenilles en pleurnichant et en montrant les dents.

LE CONTRÔLEUR : (*Il rit.*) Coupables ! Tous coupables !

LE JUGE : (*Riant à son tour.*) Pardonnez mon outrance, je me laisse emporter. N'y pas voyez offense.

LE CONTRÔLEUR : Non, soyez tranquille !

LE JUGE : Il y a dans l'air du temps une façon de toujours se plaindre et de gémir qui me met hors de moi.

LE CONTRÔLEUR : Eh, mais nom d'un chien, voilà Rilly-la-Montagne ! Excusez-moi !

Le contrôleur sort précipitamment. On l'entend annoncer la station, etc.

LÉONIE : Ils n'ont pas fait que gémir. Ils ont agi aussi, non ?

LE JUGE : Ça, pour agir, ils ont agi ! On a vu sur pièce leurs belles actions !

LÉONIE : Il y a eu du dégât, oui, mais il y a eu aussi des victimes chez les émeutiers !

LE JUGE : Vous faites erreur, chère Madame, il n'y a eu aucune victime. C'est un fait peu connu, mais qu'il faut souligner. Dans le Languedoc, il y a eu plus d'une centaine de morts. Mais ici, des plaies, des bosses, des chevaux éventrés — pauvres bêtes —, mais aucun mort...

LÉONIE : Ah bon...

LE JUGE : Les dragons avaient reçu des consignes strictes et elles ont été respectées à la lettre...

LÉONIE : Vous êtes sûr ?

LE JUGE : Sûr ? Mais je vous le certifie ! Imaginez-vous ! Un mort ! Je n'aurais pas pu ne pas être au courant ! J'ai instruit toute l'affaire...

LÉONIE : C'est étrange... Je suis certaine qu'il y a eu une victime.

LE JUGE : Impossible.

LÉONIE : Un mort.

LE JUGE : Un mort, dites-vous ?

Il rit.

LÉONIE : Un mort, oui, originaire de Moussy...

LE JUGE : Vous m'intriguez, Madame... Ah, j'y suis ! Vous faites allusion à cet homme, bousculé pendant la charge et décédé le lendemain. Il n'a pas été prouvé que sa mort ait été la conséquence de ses blessures.

LÉONIE : Non, non, pas lui...

LE JUGE : Alors quand ? Qui ?

LÉONIE : Vous connaissez bien le dossier ?

LE JUGE : Je vous l'ai dit, je l'ai instruit. Ah, vous me prenez en défaut... Voyons... Non, ne me dites pas, je vais trouver... Au cours des émeutes ?

LÉONIE : Les émeutes.

LE JUGE : Oui, mais lesquelles ? Il y en a eu, depuis janvier... Nous parlons bien de cette année, n'est-ce pas ?

LÉONIE : 1911, oui.

LE JUGE : Alors... Nous disons un mort... Lors de la destruction des fûts des vins frauduleux ?

LÉONIE : Non.

LE JUGE : Pendant les sabotages ? Damery ? Dizy ? Hautvillers ? Ou...

LÉONIE : Non, non, non, pas un sabotage...

LE JUGE : Durant les émeutes alors ?

LÉONIE : Oui, c'est ça, pendant les émeutes, les grandes, celles dont on se souvient.

LE JUGE : À ? Le douze avril ?

LÉONIE : Oui, c'est ça, nous y voilà... C'est ça.

LE JUGE : Eh bien, je vous arrête tout de suite, il n'y a eu aucun mort ce jour-là ! Et celui qui vous a raconté le contraire est un affabulateur.

LÉONIE : Si, si, je sais. Vous donnez votre langue au chat ?

LE JUGE : Ah, sûrement pas ! Vous êtes catégorique ? C'est un fait avéré ? Pas un on-dit ?

LÉONIE : C'est la plus stricte vérité, monsieur le juge.

LE JUGE : Le douze avril... J'ai beau me creuser la cervelle — et je me targue de l'avoir bien organisée —, je ne vois pas. Je me souviens des noms de chaque prévenu. Il y en a eu plus de cent cinquante, arrêtés le jour même ou les jours suivants, sur dénonciation ou grâce au film des actualités. Plus de cent cinquante noms, tous là ! Mais pas de mort ! Aucun.

LÉONIE : Ah... Je vais vous aider, monsieur le juge. Que s'est-il passé en avril dernier ?

LE JUGE : Eh bien, nous le savons tous... Les émeutiers ont mis la ville à sac et détruit...

LÉONIE : Non, vous n'y arriverez pas ainsi... Que s'est-il passé précisément ?

LE JUGE : Précisément ? Mais je viens de vous le dire ! La maison Ayala a été...

LÉONIE : Non ! Vous n'êtes pas assez précis ! Vous résumez. Ce qu'il faut poser, monsieur le juge, ce sont les faits. Les faits, comment ils s'enchaînent les uns les autres. Les faits, monsieur le juge, les faits. Que s'est-il passé ?

LE JUGE : Ah, je commence à comprendre. Les faits. D'accord. L'enchaînement des faits. Soit. Eh bien, enchaînons les faits. Le onze avril le Sénat dépose un projet de loi sur la répression des fraudes, projet qui ne maintient pas les délimitations territoriales.

LÉONIE : Voilà, vous y êtes.

LE JUGE : Un télégramme est adressé à Michel-Lecacheur à Épernay par les sénateurs Perrin et Poittevin. La Fédération des Vignerons décide alors de garder l'information secrète pour ne pas mettre le feu aux poudres...

LÉONIE : ... mais Perrin en parle à sa femme qui en parle à un ami qui en parle à Marcel Ouy qui prévient Souchaut à Damery qui en rend compte au Conseil Municipal...

LE JUGE : ... bientôt, tous les villages de la Marne sont au courant...

LÉONIE : Alors ?

LE JUGE : Alors je ne vois toujours pas de mort, votre Honneur !

LÉONIE : Patience... Continuez, voulez-vous ?

LE JUGE : Bien. Le feu est mis aux poudres. C'est la mise à sac de Damery. On hisse le drapeau rouge, les fusées paragrêles explosent partout, on sonne le tocsin. Trois maisons sont attaquées. On patauge dans le vin répandu.

LÉONIE : Ailleurs ?

LE JUGE : Ailleurs, les dragons arrivent, des barricades sont érigées.

LÉONIE : Ailleurs encore...

LE JUGE : ... des sabotages ont lieu à Dizy. De nouveau les dragons, mais qui arrivent trop tard ; de nouveau le drapeau rouge sur le toit de la mairie...

LÉONIE : Et encore ?

LE JUGE : À Aÿ, les dragons chargent, la foule est dispersée !... Et toujours pas de mort !

LÉONIE : Le lendemain, le douze, que s'est-il passé, monsieur le juge ?

LE JUGE : On annonce une réunion des présidents de syndicat à Aÿ, les dragons se déploient, ils veulent arrêter Dubois et Lagarche.

LÉONIE : Mais ils n'y parviennent pas.

LE JUGE : Les dragons tentent de bloquer le passage vers Aÿ...

LÉONIE : ... mais les vignerons les contournent en passant par les vignes et les ruelles...

LE JUGE : ... certains manifestants crient « Vive l'armée ! »...

LÉONIE : ... et leur échappent...

LE JUGE : Sur la place d'Aÿ, Émile Moreau harangue la foule. Vers onze heures, Michel-Lecacheur arrache le drapeau rouge, déclare s'opposer à la manifestation.

LÉONIE : La foule lui répond « Tant pis, nous la ferons sans vous ! » Et après ?

LE JUGE : C'est le sac des maisons.

LÉONIE : Quelles maisons, monsieur le juge ?

LE JUGE : À treize heures, la maison Deutz est envahie et pillée. Puis c'est le tour de la maison Gallois. Puis c'est Gauthier, Ducoin, Bissinger, Massé, Van Cassel, Ayala : pillées et incendiées.

LÉONIE : Le vin coule dans les rues et on dirait du sang. Mais vous oubliez une maison...

LE JUGE : ... La maison Couvreur !

LÉONIE : Là ! Précisez.

LE JUGE : L'incendie vient d'être allumé. On arrête les meneurs : quatre hommes sont appréhendés par les forces de l'ordre le soir même, deux autres le lendemain sur dénonciation.

LÉONIE : Qui ? Qui est arrêté ?

LE JUGE : Attendez... Attendez... Lefranc...

LÉONIE : Oui. Et ?

LE JUGE : Gaillard... Loiseau. Loiseau, père et fils.

LÉONIE : Là, là !

LE JUGE : Les Loiseau ? Eh bien ? Ils sont écroués au donjon d'Épernay. Puis déférés à Reims et...

LÉONIE : Vous êtes sûr ? Vous êtes bien sûr ?

LE JUGE : Enfin ! Bien sûr que j'en suis sûr, ils sont déférés en même temps que les quatre autres... Attendez... Non, pas les tous les six. Les cinq... Il en manquait un. Loiseau, le fils Loiseau. Il s'est donné la mort en cellule.

LÉONIE : Le lendemain de son arrestation, oui.

LE JUGE : Vous aviez raison, je m'incline. Vous gagnez.

LÉONIE : Je gagne...

LE JUGE : Oui, Loiseau, ça me revient en mémoire. Venteuil, je crois, jeune, une femme, deux enfants...

LÉONIE : Quatre enfants. Enfin, vous avez raison, plus que deux en fait. Une femme et quelques vignes. Qui du reste ont été arrachées à l'heure qu'il est. Ça, il s'est accroché à ses vignes, il s'est comme enterré dedans. Mais c'est tout ce qu'il avait. Le monde tournait et lui, du matin au soir, bêchait, taillait, fumait, ébourgeonnait, retaillait, vendangeait, portait. C'était ça, la vie de Loiseau. Levé à l'aurore, partir dans la nuit, revenir dans cette même nuit... Et attendre, et espérer... Que le soleil chauffe, qu'il pleuve, mais pas trop, qu'il y ait assez de force dans les bras pour abattre la besogne. Un bal de temps en temps, la messe. Et content avec ça, Loiseau. Il était... comment dire ? C'était un bon, un gentil. Jamais il n'a levé la main sur sa femme. À se relever, même mort de fatigue, pour aider un voisin, un ami. Pas fier. Il avait des yeux très bruns avec des taches claires dedans. La petite, elle disait que son père il avait les yeux caillou mouillé. Caillou mouillé, comme les galets de la Marne. C'est joli, hein ?

LE JUGE : Très. (*Le train passe dans le tunnel de Germaine. Au cours des brefs moments où de la lumière éclaire la scène, on voit Léonie sortir un couteau de son sac.*) Et sa femme ? Maintenant ?

LÉONIE : Ça, sa femme, la pauvre... Qu'est-ce qu'il y a dire ? Plus de mari, plus de vigne, bientôt plus de maison, à cause des emprunts...

LE JUGE : C'est dramatique et son geste l'est encore plus. Mais du moins, on peut dire qu'il a choisi sa fin et qu'il est allé jusqu'au bout. Qu'il a peut-être voulu par sa mort racheter la folie qui l'avait entraîné... Ajax furioso. Puis le repentir, terrible, insoutenable, la lucidité, et la fin...

LÉONIE : Monsieur le juge, si des pensées l'ont conduit à se tuer, soyez certain que ce ne sont pas celles que vous imaginez. Je vous ai écouté tout à l'heure. Je vous ai laissé parler tout votre soûl, vous avez eu tout le temps pour exposer votre pensée, pour étaler votre mépris. Mais prétendre savoir ce à quoi Loiseau a pensé cette nuit-là, derrière les barreaux, ça non, vous ne pouvez pas. C'est bien au delà de ce que vous pouvez.

LE JUGE : Parce que vous, vous...

LÉONIE : Oui, moi, je peux. Je peux vous dire à quoi il a pensé. Je peux vous le dire parce que tous, tous on l'a pensé, durant des années, durant des années nuit et jour. Et pendant les évènements aussi on y a pensé : on y a pensé quand on cassait le matériel. Quand on a crevé les tonneaux et quand on s'est jetées, nous autres les femmes, en travers des chevaux pour couper la charge de vos dragons. On y a pensé quand on bloquait les gares, chaque fois qu'on entendait le tocsin, chaque fois qu'on voyait une fusée paragrêle monter dans le ciel. Et on y a pensé encore en marchant sur la ville, tous ensemble, en chantant la Champenoise. Et avant ça, on y a pensé quand on était obligé de donner un bakchich au pressoir, des fois que notre tête ne reviendrait pas et que notre raisin on nous l'achèterait huit francs alors qu'à l'autre on en donnerait onze. On y a pensé surtout quand on regardait la gamelle de nos gamins comme un malheur qu'aurait pas de fond. Et pour tout vous dire, j'y pensais encore tout à l'heure quand vous avez regardé ma robe. Vous portez un costume à la mode, un complet je crois qu'on appelle ça. Et quand vous tournez les feuilles de votre journal, c'est impeccable. Nous, ça finit toujours en chiffon. Vous voulez savoir à quoi Loiseau pensait, monsieur le juge ? Il pensait qu'il était en prison parce qu'on lui reprochait de ne pas avoir été un bon citoyen. On lui disait que c'était un pillier, un voleur, on lui disait ça alors qu'il n'avait fait que détruire la fraude, alors que les gendarmes qui l'avaient arrêté lui, laissaient en toute impunité les gens se remplir l'escarcelle avec du vin importé, l'affamant au passage, lui et tous ceux que vous traitez tout à l'heure de criminels et d'ignorants. Parce que vous voyez, monsieur le juge, un bon citoyen, au final, c'est un homme qui mange à sa faim. Parce que ce n'est seulement qu'après, qu'on peut parler. Parce que ce n'est qu'après seulement, qu'on peut penser à mettre les mômes à l'école et à leur apprendre les bonnes manières. Un homme qui a faim, monsieur le citoyen de la justice, un homme qui perd son ouvrage, rapport que les vignes coûtent plus cher à cultiver qu'elles ne rapportent, au final, un homme qui a faim et qui voit que son travail rapporte gros à ceux qui mangent plus qu'à leur faim tous les soirs, ça ne peut pas être un bon citoyen. Ça devient un révolutionnaire. Le monde ne se change pas par plaisir, monsieur le citoyen de la justice, il se change par nécessité. Qu'on tue par la faim ou par la guerre, on tue, monsieur, on tue. Alors oui, ceux d'en face sont plus malins. Ils ont compris bien avant nous qu'y fallait champagner. Que sur la marge entre le prix du raisin et celui de la bouteille dans les salons, on bâtit des empires. L'instruction on vous dit, ça a du bon. Oui, nous autres, on a manqué de jugeote à fermer nos pressoirs et à nous en remettre entre ces mains-là, vous avez mille fois raison. C'est triste à dire, mais ceux qui pensent, ils pensent pour le mal, souvent. On n'a pas pensé, on est restés accrochés à nos vignes, on n'a pas regardé plus loin que le bout de notre nez, et quand on a vu comme ça que le gâteau nous échappait, on a compris que c'était trop tard. Mais le problème

n'est pas là, monsieur le citoyen de la justice. On peut abêtir les gens, mais pas les crever par centaines. Sinon, ces centaines-là, ça devient des marées humaines. Rien à perdre je vous dis. On a calanché des maisons qui n'étaient pas fautives ? La guerre, je vous dis. Celui qui a à manger, il a tort quand toi tu crèves de faim. C'est tout. On nous a dit que les histoires de délimitation du vignoble étaient réglées. On a même fait une fête partout. C'était le préfet qui l'avait demandé. « Soyez heureux, c'est fait, la loi est là ! La fraude n'a qu'à bien se tenir ! Plus moyen d'entrer une grappe en douce dans le pays ! » Nos ventes allaient remonter, on aurait besoin de nous, de nos raisins, c'était mécanique. Et bâm ! Voilà que le onze avril, une autre loi dit le contraire ! Et c'est un télégramme qui nous l'apprend. Et encore, par accident ! Mais on nous prend pour des bêtes, pour pire que des bêtes ! Et puisque vous l'avez enfermé pour avoir osé réclamer la justice et un peu d'équité, ce mauvais citoyen-là, monsieur le juge, il a pensé que ce n'était pas la peine de continuer. Voilà ce qu'il a pensé. Alors oui, il y a eu un mort. Auquel viennent s'ajouter tous ceux qui sont morts d'avoir trimé quatorze heures par jour pendant vingt ans de malheur, de grêle, de crue, de phylloxéra et de tout ce que vous voudrez. Et tous leurs enfants qui n'ont pas poussé plus haut que des échalias faute de soupe. Et ceux qui sont morts dedans, parce qu'ils n'avaient plus rien, même pas un tout petit espoir, et qui se sont jetés de toute leur âme contre les portes, les grilles, les dragons, bâtons à la main, parce qu'il n'y avait plus que ça à faire. Plus que ça...

Un temps.

LE JUGE : C'est étrange que le hasard nous ait réunis là, dans ce train.

LÉONIE : Le hasard...

LE JUGE : Mais vous n'êtes pas dans ce train par hasard, n'est-ce pas ?

LÉONIE : Pas d'interrogatoire, c'est assez.

LE JUGE : Vous avez un joli couteau.

LÉONIE : C'est mon père... Il me vient de mon père...

LE JUGE : Et ce couteau, il est là par hasard aussi ?

LÉONIE : Non.

JUGE : Pour me tuer ?

LÉONIE : Oui.

LE JUGE : Cependant vous m'avez laissé parler... Vous étiez peut-être hésitante quant au verdict ?

LÉONIE : Pas hésitante, non...

LE JUGE : Pas hésitante. Bien. Curieuse ?

LÉONIE : Oui. J'étais curieuse.

LE JUGE : Votre curiosité est satisfaite ?

LÉONIE : D'une certaine façon...

LE JUGE : Et maintenant... Vous avez votre couteau, vous avez votre verdict. J'aimerais savoir... C'était qui ce Loiseau ? Un frère ? Un fils, peut-être ?

LÉONIE : Vous avez des enfants, monsieur le juge ?

LE JUGE : Si vous m'avez suivi, vous connaissez la réponse. Sinon, ça ne vous regarde pas.

LÉONIE : Eh bien, vous non plus, ça ne vous regarde pas.

LE JUGE : Erreur. J'aimerais savoir de qui je venge la mort. Vous soulagez votre peine, j'ai le droit de comprendre la mienne.

LÉONIE : Vous n'avez pas été aussi compatissant pour Loiseau. Lui est mort sans comprendre pourquoi on le traitait ainsi. Pourquoi cela devrait-il être différent pour vous ?

LE JUGE : Oh ! Mais je comprends très bien. Vous me rendez responsable de la mort de votre... de votre parent, de votre ami, je ne sais pas... et vous avez décidé de me planter votre couteau dans le cœur. Je ne vois pas ce qui pourrait échapper à ma compréhension.

LÉONIE : Cela a l'air...

LE JUGE : De quoi ? De quoi cela a-t-il l'air ?

LÉONIE : De ne pas vous surprendre.

LE JUGE : Détrompez-vous. Disons que pour un voyage Reims-Épernay, c'est inattendu.

LÉONIE : Vous êtes si calme... Vous allez l'air de trouver ça divertissant.

LE JUGE : Divertissant ? Je n'irai pas jusqu'à là, j'ai horreur du sang.

LÉONIE : Vous ne me croyez pas, n'est-ce pas ? Vous ne croyez vraiment pas que je vais vous tuer ? Après tout ce que je viens de dire, vous ne pensez pas que j'ai de bonnes raisons de...

LE JUGE : Ah non, c'est vous qui faites du mauvais esprit ! Vous venez ici poursuivre une vengeance. Soit. Permettez-moi au moins de ne pas avoir à vous supplier à genoux. Comme vous l'avez dit vous-même, mon complet a coûté fort cher. Faites ce que vous avez à faire. (Le train ralentit.) On arrive à Germaine. Voir Germaine et mourir.

LÉONIE : Allez-vous-en, partez, descendez avant que je change d'avis.

Un temps. Le juge, qui a eu un mouvement pour se lever, se rassoit.

LE JUGE : Je vais à Épernay.

LE CONTRÔLEUR : (*Voix off.*) Germaine ! Germaine ! Les voyageurs en voiture pour Épernay. (*Brouhaha.*) Attention madame, la chaussée est glissante ! Tenez, voilà votre panier. Vous avez trouvé des champignons ? Par ce froid ! Beau travail ! Monsieur, vous montez ou vous descendez ? Alors ! Bon, attention au départ !

Sifflet. Un temps.

LE JUGE : Venger la mort d'un proche...

LÉONIE : N'en faites pas une vendetta. Je ne suis pas une pauvre femme blessée qui cherche à soulager sa douleur. Nous savons vous et moi que ce n'est pas le cas. Autrement, vous seriez déjà étalé dans une mare de sang.

LE JUGE : Je vais à Épernay aujourd'hui. Et j'irai demain. Et je vais continuer. À mettre des gens en prison. Vous le savez... ?

LÉONIE : Oui.

LE JUGE : Si vous me tuez, demain il y aura un autre juge, qui mettra des gens en prison à ma place...

LÉONIE : Oui...

LE JUGE : Il y a un ordre du monde qui nous dépasse, vous, moi... Et cet ordre, les lois n'en sont que le reflet.

LÉONIE : Vous vous trompez. Vous vous trompez. Ce n'est pas l'ordre qui fait les lois, ce sont les lois qui font l'ordre. Votre ordre. On ne réclame que ça, nous, des lois. Des lois qui soient les nôtres. Nos lois. C'est toujours la même histoire. Avant, c'était l'ordre de Dieu. Le droit divin ou je ne sais quoi. Maintenant, c'est vous, des gens comme vous. Avec l'argent. C'est l'ordre de l'argent.

LE JUGE : Cela n'a pas de rapport, madame.

LÉONIE : Cela a tout à voir, au contraire. Chaque fois, c'est la même histoire. Chaque fois ce sont les mêmes qu'on retrouve en bas. Ou presque les mêmes. Les mêmes, les pieds dans la merde. Des lois, on en veut, mais des nouvelles et on va les avoir.

LE JUGE : Nous sommes en république, c'est votre droit. Mais que direz-vous quand des pilliers les enfreindront, vos lois ? Il n'y aura plus de juge pour les punir ?

LÉONIE : Ce ne seront pas des lois qu'on voudra enfreindre.

LE JUGE : Votre foi en l'homme est admirable.

LÉONIE : Vous avez tort de vous moquer. Je ne veux pas vous convaincre. Mais quand tout est fait pour qu'on ne puisse pas manger à sa faim, nourrir ses gosses, quand les lois sont faites comme ça, ce sont elles qui rendent criminel. Ce sont des lois qui font des crimes. Des lois justes, faites pour tous les hommes, ça ne fait pas des criminels. C'est votre monde qui marche à l'envers. Dans votre monde, le champagne ne sort pas de terre, il arrive comme par magie sur la table, bien habillé, bien frappé. Comme un rêve. Personne ne travaille pour le fabriquer. Vous en buvez au mariage, et après le mariage, vous en buvez au bordel comme vous dites. Et c'est pareil pour le coton, le blé, les chaussures. Vous ne faites que payer. Dans votre monde, on paye, on ne sait pas qu'il y a un monde où il pleut, où il y a des crues, du mildiou, du phylloxéra. Et toutes les lois d'aujourd'hui, c'est des lois pour ceux qui peuvent payer. Regardez vos mains. Regardez les miennes. Ça va changer. On a compris. Les Lamarre, les Dubois, les Moreau, vous en pensez ce que vous voulez, vous enfermez Michel-Lecacheur si vous voulez, mais ils ont fait ce qu'il fallait. Ils nous ont réunis. Je vous l'accorde, ça n'a pas été rapide. On est lents. On est peut-être même un peu bêtes. Mais on apprend. C'est en ne voulant pas du syndicat anti-phylloxérique qu'on s'est forgé nos propres syndicats. On ne nous fera pas deux fois le même coup.

LE JUGE : Bien. Alors, comment allez-vous vous y prendre ?

LÉONIE : On n'est pas les seuls à vouloir que ça change. Il y a les usines aussi. Ceux qui travaillent dans les usines.

LE JUGE : À en juger par votre aptitude à vous entendre, ne serait-ce qu'entre vous, le Grand Soir me paraît assez lointain.

LÉONIE : Vous dites ça, mais c'est ça qui vous fait peur. Qu'on puisse s'entendre. Qu'on puisse comprendre. C'est à cause de cette peur que vous nous enfermez, que vous nous envoyez l'armée, les gendarmes. C'est la peur qui écrit dans vos journaux, qui nous traite d'anarchistes, de vandales, qui parle de terreur, de pillage, de hordes...

LE JUGE : Ça ne me dit pas comment vous comptez vous y prendre...

LÉONIE : Nous avons déjà obtenu la délimitation, la vraie, celle de 1908. Le décret est voté. Le champagne sera fait en Champagne avec des vins de Champagne. Maintenant, nous allons obtenir l'éradication complète de la fraude. Et si les lois ne suffisent pas, nous obtiendrons que d'autres lois soient votées et nous veillerons à leur application.

LE JUGE : Vous dites « nous » comme si ce « nous » existait, comme si vous travailliez tous ensemble, comme si l'on vous voyait vous organiser.

LÉONIE : Vous ne voyez rien parce que vous ne voulez pas voir. Depuis le temps que nous sommes empêchés par vos lois et vos gendarmes de nous réunir, de nous unir, de vous tenir tête, vous avez pris l'habitude de nous considérer comme des moins que rien, des bêtes de somme. Ce « nous », il existe. Cette fois-ci c'est l'armée que vous avez dû envoyer pour protéger une poignée de salopards. La prochaine fois, ça sera quoi ? Il n'y aura pas de prochaine fois, on ne nous fera plus croire que nous unir c'est faire mourir le champagne. En quarante ans, on apprend, c'est une vie d'homme, quarante ans. Le champagne, on va le faire nous-mêmes. On faisait bien du rouge avant. Les dorures et les bulles, ce n'est pas si compliqué. Le matériel, on l'achètera ensemble et il servira à tous.

LE JUGE : À tous les vigneron ? Vous voulez dire, même ceux de l'Aube ?

LÉONIE : Vous ne me croyez pas n'est-ce pas ? Vous ne croyez pas qu'on puisse s'entendre ?

LE JUGE : Disons que c'est difficile à croire. Il y a quelques mois à peine, les Marnais fêtaient la disparition de l'Aube dans la délimitation. Les Aubois répliquaient... Dieu sait pourtant si vous avez des objectifs communs. Et rien ! Rien de tout cela n'a abouti !

LÉONIE : Et comment vouliez-vous que cela aboutisse ? Votre loi varie au gré des diseurs, mais celle qui contentera tout le monde sera approuvée et respectée !

LE JUGE : Et plus personne ne tirera la couverture à soi ?

LÉONIE : Non, puisque l'intérêt de chacun sera celui de tous.

LE JUGE : L'utopie de Lamarre, la révolution champenoise ! La coopération, l'union ! C'était il y a vingt ans ; un joli feu de paille. Je crois, madame, que vous confondez la licence et la capacité, vous confondez pouvoir et pouvoir. Avoir le droit de faire quelque chose ne signifie pas qu'on en soit capable. Souvenez-vous de Perette, la laitière de la Fontaine : « Et qui m'empêchera de mettre en notre étable, / Vu le prix dont il est, une vache et son veau, / Que je verrai sauter au milieu du troupeau ? / Perrette là-dessus saute aussi, transportée. / Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée... » Il ne vous est plus interdit de vous syndiquer, et depuis longtemps. Mettez donc en commun vos forces, regroupez vos moyens de production. Je mets ma main à couper que cela ne résistera pas à la première tentation de richesse qui pointerà à l'horizon. Ce sera la débandade, le chacun pour soi.

LÉONIE : Votre foi en l'homme est admirable.

LE JUGE : Je connais l'homme. Du point de vue moral, c'est une crapule. Savez-vous pourquoi il y a des lois ? Je veux dire une justice, une armée, la police, en un mot l'État ? Parce que la seule égalité, la seule vraie égalité entre les hommes, c'est que chaque homme a la force de tuer son prochain. Et s'il n'a pas la force, il y supplée par la ruse. Et s'il n'a ni la force ni la ruse, il est perdu. Les richesses qui s'évalent au grand jour, ces richesses qui vous rendent si furieuse, ces richesses ne sont que les fruits d'intérêts personnels bien compris et bien menés. La police, la justice n'ont pour objectif que de permettre à chacun d'aller où son intérêt le porte sans risquer

de se faire étripier. C'est tout. Les solidarités ne sont que des véhicules éphémères que chacun emprunte en vue d'augmenter son profit. Et elles sont dénoncées sitôt qu'elles contredisent l'intérêt de celui qui en a profité le plus et qui n'en a plus besoin.

LÉONIE : Je peux bien vous laisser dire ça. C'est une idée, rien de plus, une idée de l'homme. Ça n'existe pas vraiment. L'Homme, ça n'existe pas. En tout cas, ça n'est pas une idée. Ce que vous me racontez là, c'est la musique de votre cabinet de juge. C'est ce que vous vous chantez pour vous expliquer les meurtres, les viols, les crimes, toutes ces choses atroces qui sont votre pain. À force de mâcher un pain pareil, évidemment, la bouche s'amertume. Réduire les hommes aux idées, c'est aussi votre grande force à vous autres. Ça les contraint. Nous autres, notre force, c'est d'être là.

LE JUGE : Comme les pierres, les arbres, les rivières. La nature. C'est très beau. Mais les hommes, et vous autres en êtes des hommes, ont le démon du possible. Et le possible a besoin de pouvoir. Et le pouvoir, c'est...

LÉONIE : Ceux qui parlent du pouvoir sont ceux qui l'on ou ceux qui le veulent. Ça n'est encore rien d'autre qu'une idée. Une idée qui sait se faire obéir. Dans votre monde, l'homme n'est jamais qu'une possibilité de l'homme, une fonction au service de l'idée de l'homme. Vous appelez ça la chute et la rédemption ; vous appelez ça la nature humaine. Mais chez nous, chez nous autres, les idées, c'est de la matière. C'est des raisins. Une idée, c'est utile ou c'est une chanson, c'est une comptine ou c'est une invention. Une idée, ça vous maintient les reins, c'est un porte-greffe. Nos idées ne sont pas des ombres qui dansent au fond des cavernes. Nos idées ne nous font rien prétendre, rien vouloir, rien attendre. Elles sont dans le bol de soupe. On se lève avec elles et on part aux vignes avec. Quand on a les gamins sur les genoux, ce sont elles qui chantent. Nos ombres à nous autres, ce sont les nuages pleins d'orage et de grêle, et nos cavernes, c'est vous.

LE JUGE : Oh la ! Quelle envolée !

LÉONIE : Vous vous moquez. Une fois de plus. C'est votre habitude. Mais croyez-moi, ce monde-là que vous croyez le vôtre et rien que le vôtre, ce monde-là, c'est fini. C'est parce que vous refusez encore de céder la place que le vin coule dans les rues — et le sang, parfois. Mais rien, rien ne pourra plus empêcher que vos vieilles barrières s'écroulent. On n'a pas l'air comme ça, mais le monde nouveau, c'est nous. Et tenez, dans ce monde-là, le nôtre, il y aura peut-être même une petite place pour vous.

LE JUGE : Dieu vous entende...

LE CONTRÔLEUR : (*Voix off.*) Terminus ! Épernay ! Tout le monde descend !

LÉONIE : Dieu n'a pas besoin d'entendre, ni même d'écouter. C'est aux hommes de le faire. Et d'ailleurs, qui sait si finalement on ne leur a pas sauvé la mise à tous. Allez savoir ce que ça deviendrait le champagne, avec toutes ces fraudes, ces pays étendus, ces collines défrichées jusqu'au sang. Allez savoir si ce n'est pas nous qui, en mettant tout à plat, avons sauvé la Champagne. Qui sait si dans cent ans, la révolte des vignerons ne sera pas fêtée, comme la délimitation l'a été, et que dans l'avenir nos descendants, tous ensemble, ne nous diront pas merci d'avoir si brutalement fait table rase de l'ordre établi.

LE JUGE : Dans cent ans, dites-vous. Les vignerons en coopératives, le champagne sauvé par la qualité des crus, la production florissante. Peut-être oui. Mais si tous vos efforts aboutissent, si

demain la concorde s'établit et si chacun vit largement de sa vigne, quels nègres ferez-vous travailler dans vos vignes pour quelques pièces de la main à la main ?

LÉONIE : Cela ne sera pas.

LE JUGE : Quelle assurance... L'enrichissement se fait sur le travail d'autrui. Vous êtes bien placée pour le savoir.

LÉONIE : S'il y a parmi nous autres des gens comme vous autres, monsieur le juge, cela se pourrait bien, malheureusement.

LE JUGE : Madame...

Salut au chapeau. Il invite Léonie à sortir du compartiment. Après un instant d'hésitation, Léonie sort.

LE CONTRÔLEUR : Alors, monsieur le juge, vous ne m'avez rien dit !

LE JUGE : Je vous l'ai dit, je ne sais rien !

LE CONTRÔLEUR : Mais votre sentiment ? Qu'est-ce qui se trame ?

LE JUGE : Ah, ça, mon ami... Seul l'avenir nous le dira.